

Deux fils de Gaid Salah interdits de quitter le territoire national

Deux fils de l'ex-chef de l'état major de l'Armée le défunt Ahmed Gaid Salah font l'objet d'une interdiction de sortie de territoire national, a affirmé le journal El Watan dans son édition de jeudi 27 août. Il s'agit, selon la même source, de Adel et Boumediène Gaid Salah. C'est le parquet du tribunal de Dar El Beïda à Alger qui a pris cette décision.

Les fils de Gais Salah ne sont pas les seuls à être interdits de sortir de territoire algérien. D'autres personnes de leur entourage seraient concernées par la même mesure.

D'après le journal El Watan toujours, la décision du parquet du tribunal de Dar El Beida s'inscrit dans des enquêtes déclenchées par les services de sécurité sur l'adjudant-chef à la retraite Guermit Bounouira livré par les autorités turques à l'Algérie au début du mois en cours.